

Guide des études

de 1^{er} cycle en science politique

Guide des études de 1^{er} cycle en science politique

DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE 1^{ER} CYCLE

Francesco Cavatorta
Pavillon Charles-De Koninck, local 4419
Téléphone : (418) 656-2131, poste 7091
Francesco.Cavatorta@pol.ulaval.ca

AGENTE DE GESTION DES ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE

Annie Gagnon
Pavillon Charles-De Koninck, local 3444
Téléphone : (418) 656-2131, poste 4104
Programmes1ercyclePOL@fss.ulaval.ca

www.pol.ulaval.ca



[/pol.ulaval](https://www.facebook.com/pol.ulaval)



[@pol_ulaval](https://twitter.com/pol_ulaval)

Table des matières

La science politique	4
LES ÉTUDES DE 1 ^{ER} CYCLE	4
LES STAGES.....	4
LE PROFIL INTERNATIONAL ET LES ÉCHANGES CANADIENS.....	5
PERSPECTIVES D'EMPLOI.....	5
CAMPAGNE DE RECRUTEMENT.....	5
LES PERSPECTIVES UNIVERSITAIRES.....	5
Le Département de science politique	6
PROFESSEURES ET PROFESSEURS RÉGULIERS.....	6
PROFESSEURES ET PROFESSEURS ASSOCIÉS	6
PROFESSEURES ET PROFESSEURS ÉMÉRITES	6
CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS.....	6
DOCTORANTS RESPONSABLES D'UN COURS.....	6
DIRECTION.....	6
PERSONNEL ADMINISTRATIF.....	6
NOS PARTENAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE	6
CENTRE D'AIDE AUX ÉTUDIANTS.....	6
Baccalauréat en science politique	7
ADMISSION.....	7
CONNAISSANCE DU FRANÇAIS	7
L'EXIGENCE DE LANGUE ANGLAISE AVANCÉE.....	7
CHARGE DE TRAVAIL	8
RECONNAISSANCE DES ACQUIS	8
ÉVALUATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS	9
RÉVISION D'UNE NOTE OU DU RÉSULTAT D'UNE ÉVALUATION	9
CHEMINEMENT DU BACCALAURÉAT.....	9
LES CONCENTRATIONS	10
Certificat en science politique	11
ADMISSION.....	11
CONNAISSANCE DU FRANÇAIS	11
RECONNAISSANCE DES ACQUIS	11
CHEMINEMENT DU CERTIFICAT	11

La science politique

Cette formation générale, tournée vers l'action autant que vers l'acquisition des connaissances, est bien adaptée aux exigences de notre époque et constitue un puissant argument pour entreprendre des études supérieures en science politique, aussi bien pour les finissantes et les finissants des collèges que pour les adultes qui reviennent aux études.

Former un politologue, c'est faire acquérir les connaissances, accroître les aptitudes et les habiletés rendant capable de comprendre les phénomènes politiques, de les analyser de façon méthodique et de s'exprimer sur eux de manière objective.

LES ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE

La compréhension et l'analyse des phénomènes politiques constituent l'assise principale des études de premier cycle en science politique. À l'Université Laval, celles-ci sont regroupées selon les champs suivants : analyse des politiques et administration publique ; pensée et théories politiques ; relations internationales et politique comparée ; sociologie politique. À des degrés divers, selon leur durée, nos programmes initient aux champs, aux concepts, aux théories et aux diverses écoles de la discipline et ils abordent les réalités politiques dans leurs dimensions locale, nationale et internationale.

Ils visent aussi à ce que les étudiantes et les étudiants acquièrent des méthodes de recherche, développent des capacités de synthèse, d'analyse et de critique, situent les questions d'ordre politique dans un contexte multidisciplinaire et les considèrent sous différents angles : économique, sociologique, historique. Étudier les phénomènes politiques d'une façon méthodique, en déterminer les enjeux et les conséquences possibles, formuler avec rigueur et logique les résultats de leurs recherches et les communiquer avec clarté, telles sont les habiletés que devront posséder les diplômées et diplômés de 1^{er} cycle en science politique.

LES STAGES

Stages en milieu de travail

Stages dans la fonction publique

[Programme des pages de l'Assemblée nationale du Québec](#)

La zone de service SPLA en sciences sociales

Service de placement de l'Université Laval

Pavillon Charles-De Koninck

Téléphone : (418) 656-3575

stages.fss@spla.ulaval.ca

LE PROFIL INTERNATIONAL ET LES ÉCHANGES CANADIENS

Pascaline Lamare
Conseillère à la gestion des études
Responsable du volet international
Pavillon Charles-De Koninck, local 3447
Téléphone : (418) 656-2131, poste 6823
gestionetudes@fss.ulaval.ca

PERSPECTIVES D'EMPLOI

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

N'oubliez pas que la campagne de recrutement de la fonction publique du Québec se tient habituellement de la mi-septembre au début octobre de chaque année. C'est la meilleure porte d'entrée pour tous les finissantes et finissants qui souhaitent intégrer la fonction publique !

Pour tout savoir sur la campagne de recrutement universitaire, rendez-vous au :
www.carrieres.gouv.qc.ca

Inscrivez-vous à l'Info-Emploi du Service de placement au www.spla.ulaval.ca pour recevoir les offres qui vous intéressent et être à l'affût de toutes les nouvelles !

LES PERSPECTIVES UNIVERSITAIRES

Les programmes de 1^{er} cycle en science politique offrent des possibilités d'études supérieures dans de nombreuses facultés universitaires et écoles supérieures, au Canada comme à l'étranger.

Le Département de science politique de l'Université Laval propose deux types de programme : une **maîtrise avec stage et essai** et une **maîtrise avec mémoire**. De plus, il collabore à la **maîtrise en affaires publiques** et à la **maîtrise en études internationales**.

Si vous êtes intéressé par la maîtrise en études internationales, veuillez consulter ses préalables puisque plusieurs cours peuvent être faits durant votre baccalauréat en science politique.

Veillez également noter qu'il est possible que certains comités de programme prennent en compte la moyenne de cycle plutôt que la moyenne de programme afin d'évaluer votre candidature à une maîtrise.

Au troisième cycle, le Département offre un programme de **doctorat**. Les étudiantes et les étudiants à la maîtrise et au doctorat peuvent avoir accès à des bourses, à des postes d'auxiliaires de recherche et d'enseignement ainsi qu'à des programmes d'aide financière.

Le Département de science politique

En quelque soixante années d'existence, le Département de science politique de l'Université Laval a accueilli plusieurs milliers de personnes venues du Québec, du Canada et de l'étranger pour acquérir une formation intellectuelle exigeante, non seulement dans l'analyse des réalités politiques, mais aussi dans les autres domaines de connaissances qui sont à la base de toute activité scientifique ou professionnelle : les langues vivantes, la méthodologie, l'analyse statistique, les instruments de recherche documentaire, les logiciels informatiques.

Histoire et mission du Département

PROFESSEURES ET PROFESSEURS RÉGULIERS

Louis Bélanger	Pierre-Marc Daigneault	Sylvie Loriaux
François Blais	Érick Duchesne	Louis Massicotte
Marc André Bodet	Yannick Dufresne	Éric Montigny
Philippe Bourbeau	François Gélinau	Jean-Frédéric Morin
Marie Brossier	Thierry Giasson	Mathieu Ouimet
Aurélie Campana	Louis M. Imbeau	Jonathan Paquin
Caterina Carta	Steve Jacob	Thierry Rodon
Francesco Cavatorta	Anessa L. Kimball	Sule Tomkinson
Pauline Côté	Philippe Le Prestre	

PROFESSEURES ET PROFESSEURS ASSOCIÉS

Ece Ozlem Atikcan, Émilie Biland Curinier, Jean Crête, Jean-Pierre Derriennic, Naïma Hamrouni, Gérard Hervouet, Susan D. Hyde, Diane Lamoureux, Jean Mercier, Réjean Pelletier, François Pétry.

PROFESSEURES ET PROFESSEURS ÉMÉRITES

Louis Balthazar, Gordon Mace, Louise Quesnel.

CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS

G. Daniel Caron, Gabriel Coulombe, Jérôme Couture, Constantin Dobrila, Claude Jr. Dostie, Marc-André Dowd, Marc Ferland, Marcel Fillion, Carl Grenier, Simon Labrecque, Chantale Lavallée, Nicolas Mazellier, Kerem Öge, Émile Ouedraogo, Robert Poirier, Imad Rherrad, Benoît Rigaud, Jean-Olivier Roy.

DOCTORANTS RESPONSABLES D'UN COURS

DIRECTION

PERSONNEL ADMINISTRATIF

NOS PARTENAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE

CENTRE D'AIDE AUX ÉTUDIANTS

Baccalauréat en science politique

Le programme de baccalauréat en science politique comporte 90 crédits, répartis habituellement sur six sessions et il conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

L'étude des phénomènes politiques constitue l'assise principale de ce baccalauréat spécialisé. Le programme offre un choix de six concentrations : Analyse des politiques et management public ; Comportements politiques et dynamiques sociales; Idées politiques, pensée politique; Le Québec contemporain: politique et société; Relations internationales et politiques étrangères; Sociétés et régimes politiques comparés. Il peut aussi être suivi sans concentration et comporte un profil international.

ADMISSION

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Politique sur l'usage du français

Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français

L'EXIGENCE DE LANGUE ANGLAISE AVANCÉE

Le programme de baccalauréat en science politique exige l'obtention d'un certain niveau de connaissance de la langue anglaise. Pourquoi ? La science politique, née aux États-Unis, est largement anglo-saxonne et, en sciences sociales, il faut viser à transcender les barrières linguistiques. Nous ne pouvons pas vous demander de connaître trois ou quatre langues, mais nous exigeons un certain niveau de connaissance de la langue anglaise parce que nos activités scientifiques, tout en valorisant largement le français, tiennent compte de l'évolution de la recherche dans le monde anglo-saxon.

Pour obtenir un baccalauréat en science politique, vous devez avoir acquis, au minimum, le niveau ANL-3010 Advanced English I. Comment savoir si vous avez acquis ce niveau ? À l'Université Laval, l'École de langues est chargée d'évaluer vos connaissances linguistiques. Vous devez donc obligatoirement passer un test pour connaître votre niveau de connaissance de l'anglais.

Il est important de connaître rapidement votre niveau de connaissance de la langue anglaise. Le Comité de programme de premier cycle, composé à parité d'étudiants et de professeurs, recommande aux étudiants et aux étudiantes que cela soit fait durant la première année du baccalauréat. Pourquoi se préoccuper tôt de cette exigence langagière ? Si vos connaissances en anglais ne vous permettent pas de suivre le cours Advanced English I, vous devrez suivre des cours de mise à niveau dont les crédits ne peuvent être inclus dans votre baccalauréat, à l'exception du cours ANL-2020 Anglais intermédiaire II. Si vous attendez votre troisième année de baccalauréat pour connaître votre niveau de connaissance de la langue anglaise et que celui-ci est insuffisant, il se peut que cela retarde votre diplomation.

Selon le résultat du test de classement, vous vous inscrirez au(x) cours exigé(s) par l'École de langues. Par ailleurs, si votre niveau de connaissance de la langue anglaise excède ANL-3030 Advanced English III, vous pourrez suivre le cours ANL-3040 Advanced English IV si vous le désirez. Autrement, vous devrez obligatoirement suivre au moins un autre cours de langue moderne (espagnol, russe, portugais, allemand, etc.). Veuillez noter que le latin n'est pas considéré comme une langue vivante. La clé du succès, c'est la planification ! La passation du test ne vous oblige pas à prendre un cours d'anglais à la session suivante, mais passer le test rapidement vous permettra de connaître votre niveau, de façon à pouvoir planifier dans le temps l'acquisition du niveau exigé.

La Direction générale des programmes de premier cycle et l'École des langues ont établi les critères permettant à une direction de programme d'évaluer pour un étudiant le niveau d'anglais acquis.

- ◆ Si l'étudiant a complété un diplôme d'études collégiales en anglais au Québec et qu'il a réussi l'épreuve uniforme en anglais, il est réputé avoir acquis le niveau d'anglais Avancé II. Il devra donc obligatoirement s'inscrire au cours d'anglais avancé III.
- ◆ Si l'étudiant a complété des études primaires et secondaires en anglais, il est réputé avoir acquis le niveau Avancé IV. Il devra obligatoirement s'inscrire à un cours de langue moderne.
- ◆ Si l'étudiant a complété un baccalauréat universitaire en anglais, il est réputé avoir acquis le niveau d'anglais avancé IV. Il devra obligatoirement s'inscrire à un cours de langue moderne.
- ◆ Dans tous les autres cas, l'étudiant doit passer le test TOEIC.

Ces mesures s'appliquent pour tous les candidats admis à un programme de baccalauréat à compter de la session d'automne 2010. Pour tous les étudiants admis antérieurement et pour lesquels l'exemption accordée par la direction de programme ne rencontre pas les précédents critères, l'exemption sera maintenue, à titre exceptionnel.

[Comment s'inscrire à un test de classement ?](#)

[Barème TOEIC](#)

[Cours intensifs de 6 crédits offerts aux sessions d'été](#)

[Équivalences et reconnaissances de crédits pour un cours de langue](#)

CHARGE DE TRAVAIL

La charge normale de travail est de 5 cours ou 15 crédits par session. Pour s'inscrire à des cours totalisant plus de 18 crédits, il faut avoir une moyenne cumulative très élevée.

Un crédit représente 45 heures de travail sous forme d'étude individuelle, de présence en classe, en laboratoire, en atelier ou en stage.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

ÉVALUATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Seuls les professeurs peuvent, pour des raisons exceptionnelles, accorder un délai pour la remise d'un travail. L'étudiant doit contacter lui-même le professeur et prendre des arrangements avec lui.

Pour récupérer vos travaux et examens, il faut contacter vos professeurs.

Quels que soient, pour un cours, les modes d'évaluation des études et leur fréquence, le professeur responsable attribue, à la fin de la session, à toute personne inscrite à son cours, une note d'appréciation de son travail.

Les étudiants dont la moyenne de cycle et de session sont inférieures à 2,0 sur 4,33 sont exclus des programmes de 1^{er} cycle sur la base de 30 crédits et plus.

RÉVISION D'UNE NOTE OU DU RÉSULTAT D'UNE ÉVALUATION

Articles 264 à 269 (révision d'une note) du règlement des études

CHEMINEMENT DU BACCALAURÉAT

La première année du programme vise à donner une formation générale aux étudiantes et aux étudiants et à les initier aux sous-champs de la discipline. Lors de cette première année, ils sont invités à suivre 9 cours d'exigences communes et un cours de langue (voir l'exigence de langue anglaise avancée dans les pages précédentes).

La deuxième année est axée sur l'approfondissement des sous-champs de la discipline par des cours optionnels et sur l'apprentissage de méthodes. Les étudiantes et les étudiants sont aussi invités à prendre des cours optionnels complémentaires.

Le Département a convenu de diviser la discipline en quatre sous-champs entre lesquels se répartissent les cours optionnels en science politique :

- ◆ Analyse des politiques et administration publique ;
- ◆ Pensée et théories politiques ;
- ◆ Relations internationales et politique comparée ;
- ◆ Sociologie politique.

Ces sous-champs ne constituent pas des distinctions définitivement admises en science politique et ne représentent donc pas des domaines de spécialisation dont il sera fait mention dans le diplôme. Ils orientent plutôt les étudiantes et les étudiants dans le choix des cours optionnels.

Les étudiantes et les étudiants inscrits au baccalauréat devraient suivre des cours dans plus d'un sous-champ, après les cours d'exigences communes de la première année.

LES CONCENTRATIONS

Les étudiantes et les étudiants pourront cependant choisir de suivre la majorité de leurs cours optionnels dans une concentration particulière. À cette fin, le Département offre les six concentrations suivantes :

- ◆ Analyse des politiques et management public ;
- ◆ Comportements politiques et dynamiques sociales ;
- ◆ Idées politiques, pensée politique ;
- ◆ Le Québec contemporain : politique et société ;
- ◆ Relations internationales et politiques étrangères ;
- ◆ Sociétés et régimes politiques comparés.

Par ailleurs, les étudiantes et les étudiants qui sont intéressés par le profil international ou qui désirent poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec sont invités à rencontrer la personne responsable afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études. Il est fortement recommandé de partir durant la deuxième année de votre programme. Il sera plus facile à votre retour de poursuivre votre cheminement régulier (voir le profil international et les échanges canadiens dans les pages précédentes).

La troisième année du baccalauréat en science politique permet aux étudiantes et aux étudiants de poursuivre leur formation en s'inscrivant à des cours optionnels et à un séminaire obligatoire de 3e année (règle générale, on ne peut s'inscrire qu'à un seul séminaire de 3e année). Ils ont aussi la possibilité de faire un stage ayant une valeur de 9 crédits et un mémoire de stage de 3 crédits.

Exemple d'un rapport de cheminement au baccalauréat

Certificat en science politique

Ce programme court de 30 crédits favorise l'acquisition de connaissances suffisantes pour comprendre les phénomènes politiques. Il peut conduire à l'obtention d'un certificat en science politique ou faire partie d'un baccalauréat multidisciplinaire. À noter : ce programme est également offert à distance.

ADMISSION

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Politique sur l'usage du français
Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

CHEMINEMENT DU CERTIFICAT

Le certificat en science politique exige l'acquisition de 30 crédits.

La première session du certificat permet aux étudiantes et aux étudiants de recevoir une formation générale en science politique en les initiant aux objets de la discipline.

Par ailleurs, l'étudiante ou l'étudiant s'initie, dès la première session, aux sous-champs de la discipline par deux cours optionnels en science politique et un cours optionnel complémentaire. Avant de s'inscrire à un cours, les étudiantes et les étudiants doivent s'assurer qu'ils possèdent les préalables exigés, lorsque cela s'applique.

La deuxième session du certificat vise à poursuivre l'apprentissage des sous-champs de la discipline par deux cours d'exigences communes et des cours optionnels en science politique, toujours en tenant compte des indications ci-haut mentionnées.

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exemple d'un rapport de cheminement au certificat